

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD
TENUE LE MARDI 18 octobre 2022 À 9 H 00
A Exporail –Salle1 - Saint-Constant**

Étaient présents :

MRC DE BEAUHARNOIS -SALABERRY

M. Alain Dubuc, Maire, Beauharnois-Salaberry

MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

M. Martin Damphousse, préfet

M. Stéphane Williams, maire, Saint-Amable

M. Mario Lemay, maire, Sainte-Julie

MRC DE ROUSSILLON

M. Christian Ouellette, préfet

M^{me} Lise Michaud, mairesse, Mercier

M. Éric Allard, préfet, Châteauguay

MRC DE ROUVILLE

M. Denis Paquin, préfet

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

M^{me} Marilyn Nadeau, préfète, Vallée-du-Richelieu

M. Marc-André Guertin, maire, Mont-Saint-Hilaire

M. Patrick Marquès, maire, Carignan

M^{me} Alexandra Labbé, mairesse, Chambly

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

M. Patrick Bousez, préfet

M. Guy Pilon, maire, Vaudreuil-Dorion

M. Pierre Séguin, maire, L'Île-Perrot

M^{me} Chloe Hutchison, mairesse, Hudson

Étaient également présents :

M. Guy-Lin-Beaudoin, DG, MRC de Vaudreuil-Soulanges

M. Gilles Marcoux, DG — MRC de Roussillon

M. Sylvain Berthiaume, DG — MRC de Marguerite-D'Youville

M^{me} Evelyne D'Avignon, DG — MRC de La Vallée-du-Richelieu

M^{me} Linda Phaneuf, DG — MRC de Beauharnois-Salaberry

M. Maxime Brault, DG — TPECS

M^{me} Marie-Laurence Bohémier, conseillère aux affaires métropolitaines — TPECS

M^{me} Samia Baba Ahmed, adjointe de Direction — RTDM

Étaient absents :

M. Sylvain Payant, maire, Saint-Isidore

M. Jean-Claude Boyer, maire, Saint-Constant

M^{me} Anne-Marie Dion, DG — MRC de Rouville

M. Daniel Plouffe, préfet suppléant

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD
Mardi 18 octobre 2022 à 9h00, à l'Exporail, salle 1**

SUJET		DOC.	RESP	DÉCIS. INFO.
Présentation de Montréal International – Résultat de mi-année pour la Couronne-Sud (30 min)				
1. Ouverture				
1.1	Mot de bienvenue et ouverture de la séance			
1.2	Adoption de l'ordre du jour	✓	MB	Dé
1.3	Adoption du procès-verbal Séance du 21 juin 2022	✓	MB	Dé
2. Activités et informations de la Table				
2.1	Rapport du président		CO	Info
2.2	Suivi et rapport de l'équipe	✓	MB	Info
2.3	Bulletin d'information mensuel	✓	MB	Info
2.4	Affaires associatives et gouvernementales			Info
2.5	Résolutions électroniques		MB	Info
3. Retour sur le chantier mobilité du 20 septembre				
4. Informations métropolitaines				
Communauté métropolitaine de Montréal				
4.1	Comité exécutif et conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> Séance du CE du 8 septembre Sommaire des points Ordre du jour Prochaine séance du CE le 27 octobre Séance du CA du 22 septembre Ordre du jour Prochaine séance du CA le 10 novembre 	✓	MD/GP /PM/ LM/MB	Info
4.2	Commission spéciale sur le PMAD <ul style="list-style-type: none"> Nomination de deux (2) professionnels à la Commission spéciale sur le PMAD 	✓	MB/ MLB	Dé
Autorité régionale de transport métropolitain				
4.3	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> Séance du 16 juin Séance du 25 août Séance du 29 septembre Prochaine séance extra le 24 octobre Prochaine séance le 27 octobre Lettre ARTM-exo 		MD	Info
4.4	Retour sur la rencontre du 27 septembre de l'ARTM sur la Politique de financement		MB/ MLB	Info
Exo				
4.5	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> Séance du 26 juillet 2022 Ordre du jour Séance du 21 septembre 2022 Ordre du jour Prochaine séance le 27 octobre	✓	MB/EA /PS/AL /ML	Info
Montréal International				
4.6	Conseil d'administration Date à confirmer		GP	Info
5. Suivis des commissions de la CMM et des tables métropolitaines				
Commission de l'aménagement et de la mobilité				
5.1	Séance du 27 septembre Ordre du jour Prochaine séance le 28 octobre	✓	LM	Info

Commission de l'environnement et de la transition écologique				
5.2	Séance du 6 septembre Ordre du jour Séance du 26 septembre Ordre du jour • Projet de PMGMR Prochaine séance le 19 octobre	✓	MAG	Info
Commission du développement économique, des finances et de l'emploi				
5.3	Séance du 11 octobre Ordre du jour • PMDE 2022-2031 Résumé • Programme de mise en valeur des espaces industriels (PEI) Prochaine séance le 29 novembre	✓	JCB	Info
Commission de l'habitation et de la cohésion sociale				
5.4	Séance du 1 ^{er} septembre Ordre du jour • Résumé des consultations publiques sur le projet de politique métropolitaine d'habitation Séance du 13 octobre Ordre du jour Prochaine séance le 10 novembre	✓	SW	Info
5.5	Politique métropolitaine d'habitation Sommaire • Adoption du mémoire de la Couronne-Sud	✓	MB/ MLB	Dé
Commission de la culture et du patrimoine				
5.6	Séance du 23 septembre Ordre du jour Prochaine séance le 8 novembre	✓	CH	Info
Comité consultatif agricole				
5.7	Séance du 4 octobre Annulé Prochaine séance le 2 novembre	✓	MN	Info
Table métropolitaine des municipalités rurales				
5.8	Suivi du représentant de la Couronne-Sud • Communiqué de la CMM sur le programme de compensation aux municipalités rurales • Bilan du programme de compensation	✓	SP	Info
6. Enjeux MRC				
6.1	MRC de Beauharnois-Salaberry			
6.2	MRC de La Vallée-du-Richelieu			
6.3	MRC de Marguerite-D'Youville			
6.4	MRC de Roussillon • Demande d'appui pour le financement d'Exporail	✓	MB/ MLB	Dé
6.5	MRC de Rouville			
6.6	MRC de Vaudreuil-Soulanges • Demande d'appui du mémoire de la PMH • Demande d'appui concernant les enjeux du PMGMR	✓	MB/ MLB	Dé
7. Finances et Administration				
7.1	Suivi budgétaire	✓	MB	Dé
7.2	Budget 2023	✓	MB	Dé
7.3	Embauche directeur général RTDM/TPECS	✓	MB	Dé
8. Correspondances				
9. Varia				
10. Prochaine rencontre de la Table : 15 novembre 2022, 9h				
11. Levée de la séance				

Légende

EA = Éric Allard
MLB = Marie-Laurence Bohémier
JCB = Jean-Claude Boyer
MD = Martin Damphousse
MAG = Marc-André Guertin

CH = Chloe Hutchison
AL = Alexandra Labbé
ML = Mario Lemay
MB = Maxime Brault
PM = Patrick Marquès
LM = Lise Michaud

MN = Marilyn Nadeau
CO = Christian Ouellette
SP = Sylvain Payant
DP = Denis Paquin
GP = Guy Pilon
PS = Pierre Séguin

SW = Stéphane William
MLB = Marie-Laurence Bohémier

1. Ouverture

1.1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance.

Les membres présents formant le quorum. L'ouverture de la séance est déclarée régulièrement constituée et ouverte. **Il est 9 h 50.**

1.2. Adoption de l'ordre du jour

2022-10-18-677

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 octobre 2022 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Martin Dampousse, préfet, MRC de Marguerite-D'Youville

Et appuyé par M. Marquès, maire, Carignan

Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté. Il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée.

1.3. Adoption du procès-verbal

2022-10-18-678

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2022 ;

En conséquence

Il est proposé par M^{me} Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Et appuyé par M^{me} Lise Michaud, mairesse, Mercier

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2022 soit adopté.

Adoptée.

2. Activités et informations de la Table

2.1. Rapport du président

M. Christian Ouellette reviendra sur l'événement du chantier mobilité dans le point 3 de l'ordre du jour.

2.2. Suivis du rapport de l'équipe

Résumé du directeur général, monsieur Maxime Brault.

2.3. Bulletin d'information mensuel

Le bulletin d'information est déposé auprès des membres. Ce même bulletin sera envoyé aux municipalités de la Couronne-Sud.

2.4. Affaires associatives et gouvernementales

Aucune nouvelle information

2.5. Résolutions électroniques

Aucune résolution ne fut adoptée depuis le dernier conseil.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

3. Retour sur le chantier mobilité du 20 septembre 2022

Monsieur Maxime Brault, directeur général, fait un résumé des retombées de cet événement. M^{me} Lise Michaud souhaiterait que les membres siégeant aux commissions liées au transport ainsi que les représentants de la Couronne-Sud siégeant au sein du conseil d'administration d'exo et de l'ARTM, soient plus impliqués dans cette démarche.

M^{me} Alexandra Labbé propose de communiquer plus souvent des besoins de la Couronne-Sud en termes de transport/mobilité et quant à leurs enjeux de financement.

Le président de la table, M. Christian Ouellette, informe qu'un comité élargi sera mis sur pied pour le second chantier en transport, à la suite de la nomination du nouveau ministre des Transports.

4. Informations métropolitaines

Communauté métropolitaine de Montréal

4.1. Comité exécutif et conseil d'administration

M. Martin Damphousse fait un résumé de la visite de la Couronne-Sud par la présidente de la CMM, M^{me} Valérie Plante, le 9 septembre. Il qualifie sa visite comme fructueuse. Madame Plante fut particulièrement sensible à la demande d'inclure le musée ferroviaire Exporail à titre d'équipement métropolitain et permettre ainsi à l'institution de bénéficier d'un financement récurrent comme pour le Biodôme ou l'insectarium de Montréal.

M. Martin Damphousse résume les autres points importants, comme l'obtention de l'appui de la CMM aux lagunes de Mercier, le plan d'action de reconnaissance de la protection des collines Montérégiennes ainsi que le lancement de la révision du PMAD.

Concernant les deux RCI sur la protection des golfs et la protection des milieux humides et d'intérêt d'espèces menacées, 10 poursuites furent déposées. Le cas Dupras contre Mascouche suscite des réactions concernant les besoins de modernisation de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Il est demandé d'avoir une réflexion interne pour déterminer l'argumentaire de la TPECS dans ce dossier et faire ensuite appel à la CMM et à la TCRM, qui pourrait à son tour interpeller la FQM et l'UMQ afin de mener une démarche concertée visant à interpeller le nouveau ministre à ce sujet.

Le président de la table, monsieur Christian Ouellette, mandate le directeur général à préparer un argumentaire combiné à un plan stratégique à faire adopter par le conseil avant les instances et le ministre.

4.2. Commission spéciale sur le PMAD

2022-10-18-679

RÉSOLUTION : Nomination de deux professionnels de la Couronne-Sud afin de siéger en tant qu'observateur à la Commission du PMAD de la CMM

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif de la CMM, lors de la séance du 8 septembre 2022, a créé une commission spéciale concernant la révision du PMAD (résolution CE22-134);

CONSIDÉRANT QUE le mandat de cette nouvelle commission est de déposer au comité exécutif, au plus tard en juin pour adoption, un Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la composition de la commission sur le PMAD, proposée par la direction du territoire métropolitain, inclut non seulement les président.e.s et vice-président.e.s des cinq

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

commissions permanentes de la CMM ainsi que la présidente du comité consultatif agricole, mais aussi deux professionnels par secteurs de la CMM à titre de membres observateurs;

CONSIDÉRANT QUE les membres observateurs proposés par la Couronne-Sud ont été appuyés par leurs pairs et les directions générales des MRC du territoire.

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Martin Damphousse, préfet, MRC de Marguerite-D'Youville

Et appuyé par madame Lise Michaud, mairesse de Mercier

Et résolu :

De nommer monsieur François Lestage, coordonnateur à l'aménagement à la MRC de Marguerite-D'Youville, et monsieur Denis Laplante, directeur du service du développement durable à la MRC de La Vallée-du-Richelieu, en tant qu'observateurs de la Couronne-Sud à la Commission spéciale de la CMM concernant la révision du PMAD.

De transmettre cette résolution aux MRC de la Couronne-Sud, à la direction générale de la Communauté métropolitaine de Montréal et à la Commission sur le PMAD de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Adoptée.

Autorité régionale de transport métropolitain

4.3. Conseil d'administration

En attente des nouvelles nominations aux postes de ministre, M. Martin Damphousse rappelle l'enjeu principal actuel, qui est le déficit de l'ARTM et la façon dont il sera réglé. À cela se rajouteront les besoins de financement sur les 5 prochaines années.

Une orientation ferme et claire du gouvernement sur la priorisation du transport en commun au Québec sera nécessaire.

M. Martin Damphousse informe, qu'au cours des prochaines semaines, nous saurons ce qui va arriver avec ce déficit et aborde l'information de la mise en service du REM prévue au printemps 2023.

L'ARTM attend les informations de CDPQ Infra avant de réévaluer les trajets de bus. La confirmation de la date de report du lancement du REM pour de la Rive-Sud sera annoncée au plus tard le 31 octobre.

4.4. Retour sur la rencontre du 27 septembre de l'ARTM sur la politique de financement

M^{me} Alexandra Labbé aborde le non-développement de transport dans certaines villes malgré la hausse des quotes-parts à l'ARTM.

Exo

4.5. Conseil d'administration

M^{me} Alexandra Labbé résume les points importants dont la nomination d'un nouveau membre du CA, la création de la cellule de crise pour la pénurie de main-d'œuvre qui semble porter fruit, la politique de financement qui reste un chantier à long terme ainsi que les enjeux de transition pour l'arrimage des services vers le REM.

Celle-ci met également en lumière que l'achalandage du transport collectif de la Couronne-Nord est supérieur à celui de la Couronne-Sud et se rapproche des statistiques de 2019 pour le volet autobus. Il faut donc repenser les horaires et trouver des solutions pour contrer les pertes causées par le modèle

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

hybride bureau-télétravail. Le besoin de repenser les horaires et d'aller chercher les usagers pour les attirer est très important, en ayant l'œil toujours un œil sur le développement.

M. Guy Pilon et Madame Lise Michaud exposent que le service de transport adapté proposé actuellement par exo ne répond pas aux besoins. M. Pilon met en lumière que plusieurs clients se sont plaints de retards pouvant dépasser une heure sur l'horaire prévue, voire même d'absence de transport pour des services réservés. Si exo n'est pas en mesure de respecter ses engagements envers les citoyens et personne vulnérables, les municipalités sont en mesure de prendre en charge la gestion de ce budget, et de remédier à ce problème vu leur expérience sur cet aspect. (Anciens CIT).

Le président monsieur Christian Ouellette rappelle au membre du conseil que les 4 différents représentants des secteurs de la table sont là pour transmettre les requêtes émises par les municipalités aux instances concernées.

Montréal International

4.6. Conseil d'administration

L'enjeu qui doit ressortir est que Québec international devait initialement couvrir les territoires hors CMM. Or, QI vient créer une concurrence déloyale actuellement en soutenant des entreprises comprises au sein du territoire de MI.

5. Suivis des commissions de la CMM et des tables métropolitaines

5.1. Commission de l'aménagement et de la mobilité

M^{me} Lise Michaud fait un résumé des sujets de cette commission et qui sont les discussions sur les RCI qui se poursuivent, et le dépôt du rapport préliminaire de l'étude sur le transport des marchandises et l'inventaire des ponts. Les dossiers avancent bien.

Prochaine séance le 28 octobre

5.2. Commission de l'environnement et de la transition écologique

Suivi du représentant M. Marc-André Guertin qui fait un résumé sur le dossier du PMGMR, l'action 34, qui fait défaut, et le lieu d'enfouissement technique de la CMM qui arrive en fin de vie. Un besoin de leadership pour la gestion des matières sur le territoire de la CMM doit être mis en place.

Une démarche est amorcée pour travailler sur le langage que doit prendre cette action afin de la travailler à l'échelle des secteurs et non du privé.

Le projet sera sous adoption par le CA avant consultation au courant des prochains mois.

Prochaine séance le 19 octobre

5.3. Commission du développement économique, des finances et de l'emploi

M. Maxime Brault fait un résumé du programme de mise en valeur, modernisation et transition écologique des espaces industriels pour les 14 territoires de la CMM. Une convention sera à signer avec les MRC pour l'organisation du plan d'ici avril 2023.

Prochaine séance le 29 novembre

5.4. Commission de l'habitation et de la cohésion sociale

M. Stéphane Williams fait un résumé sur la politique métropolitaine d'habitation. Des cinq séances publiques pour les consultations, plus de 50 mémoires déposés. De nouvelles façons de faire pour le logement social et abordable, dû à l'inflation, seront nécessaires. M. Williams a participé au sommet de l'habitation du 26 août 2022.

Plusieurs volets seront intégrés potentiellement au PMAD, cependant, les villes ne doivent pas aller en référendum sans pour autant que cela ne soit contraignant. La possibilité d'une densification imposée

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

dans les aires TOD serait possible. La notion de densification de la CMM pourrait permettre la densification douce comme l'annexion complémentaire à une unité familiale.
Un besoin de flexibilité est nécessaire selon M. Guy Pilon.

5.5. Politique métropolitaine d'habitation

2022-10-18-680

RÉSOLUTION : Adoption du mémoire de la TPECS déposé lors des consultations publiques concernant le projet de politique métropolitaine d'habitation de la CMM

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la CMM, lors de la séance du 16 juin 2022, a pris acte du projet de politique métropolitaine d'habitation (résolution CC22-029);

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la CMM, lors de la séance du 16 juin 2022, a amorcé une période de consultation pour le projet de politique métropolitaine d'habitation (résolution CC22-029);

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et appuyé par monsieur Martin Damphousse, préfet, MRC de Marguerite-D'Youville
Et résolu :

D'adopter le mémoire de la Couronne-Sud, tel que déposé le 11 août 2022 sur la plateforme *Je participe* de la CMM.

Adoptée.

5.6. Commission de la culture et du patrimoine

M^{me} Chloe Hutchison, représentante de la commission, fait un résumé des rencontres pour la reconnaissance des montérégiennes, des tables techniques, dont les travaux de mise en place des enjeux commencent à se faire sentir.

La CMM veut ajouter des cibles pour mesurer le PMAD, le recueil de synthèse des politiques culturelles

M^{me} Chloe Hutchison exprime le besoin de comprendre davantage la raison d'être et la vision du développement de la culture au sein de la Couronne-Sud et de la CMM, et l'intégration de la commission de la culture dans le PMAD avec une vision plus claire.

M^{me} Linda Phaneuf propose que de plus en plus de liens soient faits avec la TCRM en lien avec l'entente patrimoine, sachant que la notion d'aménagement du territoire va prendre de la place dans les prochaines années, et ce, en rattachant les conseillers en patrimoine avec Culture Montérégie dans le but d'une mise en valeur et d'échanges des bonnes pratiques. Un besoin de financement constant est aussi relevé.

Prochaine séance le 8 novembre

5.7. Comité consultatif agricole

Séance du 4 octobre annulée.

Prochaine séance le 2 novembre

5.8. Table métropolitaine des municipalités rurales

Il est proposé de faire une nouvelle résolution pour réitérer notre position aux nouveaux ministres semblable à celle adoptée par la commission de l'aménagement de la CMM en juin 2017.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

6. Enjeux métropolitains des MRC

6.1. MRC de Beauharnois-Salaberry

6.2. MRC de La Vallée-du-Richelieu

6.3. MRC de Marguerite-D'Youville

M. Sylvain Berthiaume souhaite réagir sur la position de la CMM dans le dossier Publisac distribué par Poste-Canada et propose d'appuyer la CMM dans sa demande de respecter la compétence des municipalités de limiter la distribution d'articles publicitaires non demandés. Un projet de résolution sera proposé lors de la prochaine séance.

6.4. MRC de Roussillon

2022-10-18-681

RÉSOLUTION : Demande D'appui - Exporail - Financement CMM

ATTENDU QUE depuis 2016, la communauté métropolitaine de Montréal finance, cinq équipements à caractère métropolitain contribuent au rayonnement scientifique, culturel et économique du Grand Montréal, et cela bien au-delà de ses limites géographiques;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'équipement métropolitain sur la Couronne Sud;

ATTENDU QU'Exporail, le Musée ferroviaire canadien abrite une impressionnante collection de 180 véhicules ferroviaires, dont une dizaine sont exposée ailleurs au Canada et compte plus de 13 000 artefacts;

ATTENDU QU'il opère le plus important centre d'archives privées agréé par BANQ traitant du ferroviaire au Canada;

ATTENDU QU'avant la pandémie, Exporail a accueilli près 100 000 visiteurs et utilisateurs de ses espaces;

ATTENDU QUE 40% des visiteurs francophones et 51 % des visiteurs anglophones proviennent d'un rayon supérieur à 40 km;

ATTENDU QUE 23% des visiteurs anglophones proviennent des autres provinces canadiennes;

ATTENDU QUE sa portée suprarégionale et nationale fait d'Exporail un équipement culturel à caractère métropolitain qui contribue au rayonnement culturel du Grand Montréal au-delà des frontières géographiques;

ATTENDU QU'Exporail a besoin de 200 000 \$ par année pour réaliser pleinement son potentiel et envisager la poursuite du développement touristique de l'institution;

En conséquence

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC Vaudreuil-Soulanges

Et appuyé par M^{me} Lise Michaud, mairesse, Mercier

Et résolu :

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

QUE la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud appuie la démarche d'Exporail.

DE TRANSMETTRE la résolution à la direction générale de la communauté métropolitaine de Montréal

Adoptée.

6.5. MRC de Rouville

6.6. MRC de Vaudreuil-Soulanges

2022-10-18-682

RÉSOLUTION : Enjeux sur les mesures de l'orientation 6 du projet de PMGMR de la CMM

CONSIDÉRANT QUE le projet du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 (PMGMR) fut adopté par la Commission de l'environnement et de la transition écologique de la Communauté métropolitaine de Montréal le 26 septembre 2022 dans le cadre du processus de révision;

CONSIDÉRANT QUE le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 sera adopté par le conseil d'administration de la CMM au courant de l'automne 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'orientation 6 et les mesures 36, 37 et 38 sont contradictoires quant à la notion d'autonomie régionale et l'approche de gouvernance proposée;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de la CMM est de planifier la gestion des matières résiduelles, d'énoncer des orientations et des objectifs à atteindre en matière de récupération, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles, mais qu'elle n'a toutefois pas la compétence pour imposer les outils pour la mise en œuvre du plan;

CONSIDÉRANT QUE les discussions tenues avec la direction générale de la CMM précisent que la mesure 36 laisse présager l'implantation d'un nouveau lieu d'enfouissement technique pour les résidus ultimes sur le territoire métropolitain.

En conséquence :

Il est proposé par madame Lise Michaud, mairesse de Mercier

Et appuyé par madame Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Et résolu :

De demander à la CMM de préciser l'intention et les actions concrètes qui seront déployées au sein de l'orientation 6, particulièrement pour la mesure 36 concernant la structure de gouvernance métropolitaine visant à coordonner la gestion du traitement des résidus ultimes.

De proposer un nouveau libellé :

- Pour la mesure 36 : Se doter d'une structure de gouvernance métropolitaine visant à coordonner la mise en place d'un lieu d'enfouissement technique et en maximiser la synergie et l'efficacité, au bénéfice de tous les secteurs, MRC et municipalités;
- Pour la mesure 38 : Implanter une ou des installations de traitement des résidus ultimes par secteur géographique;

De proposer que les secteurs régionaux, soit la Couronne-Sud, l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Longueuil, la Couronne-Nord et Laval, planifient et implantent les installations nécessaires pour le traitement des résidus ultimes pour leur territoire, tel qu'ils ont su le faire pour les installations de traitement des matières recyclables et des matières organiques;

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

De transmettre cette résolution aux secteurs régionaux et aux municipalités régionales de comté de la Communauté métropolitaine de Montréal;

De transmettre cette résolution à la direction de la Communauté métropolitaine de Montréal et à la Commission de l'environnement et de la transition écologique de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Adoptée.

7. Finances et administration

7.1. Suivi budgétaire

2022-10-18-683

Il est proposé par M. Denis Paquin, préfet, MRC de Rouville
Et appuyé par M^{me} Lise Michaud, mairesse, Mercier
Et résolu :

D'ADOPTER les états financiers de janvier à septembre 2022

Adoptée.

7.2. Budget 2023

2022-10-18-684

Il est proposé par M^{me} Lise Michaud, mairesse, Mercier
Et appuyé par M. Denis Paquin, préfet, MRC de Rouville
Et résolu :

D'ADOPTER le budget annuel de fonctionnement 2023 de la TPECS

Adoptée.

7.3. Embauche directeur général RTDM/TPECS

2022-10-18-685

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Thierry Larrivée à titre de directeur général du RTDM le 20 août 2022.

CONSIDÉRANT qu'un processus de recrutement visant l'embauche d'un.e nouveau.elle directeur.trice général.e fut lancé le 14 juillet 2022.

CONSIDÉRANT que, à la suite des analyses des candidatures, les membres du comité de sélection, ont négocié de bonne foi les conditions d'embauche de monsieur Brault.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil du RTDM se disent satisfaits du travail effectué par M. Maxime Brault à l'intérim de la direction générale de l'organisation durant cette période.

En conséquence

Il est proposé par M^{me} Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Et appuyé par M. Marquès, maire, Carignan,
Et résolu :

DE PROCÉDER à l'embauche de M. Maxime Brault à titre de directeur général du regroupement des tables décisionnelles de la Montérégie à compter du 19 septembre 2022.

DE MANDATER M. Christian Ouellette, préfet et président de la TPECS, ainsi que M. Patrick Bousez, président du RTDM, à signer un contrat d'embauche stipulant les conditions d'embauche.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

Adoptée.

8. Correspondances

Aucune correspondance.

9. Varia

10. Prochaine rencontre de la Table : Le mardi 15 novembre 2022, 9 h à Exporail.

11. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance à **12 h 10**.

Signature

Maxime Brault
Directeur général - TPECS

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé